

**REPONSE DU CONSEIL D'ETAT**  
**à la détermination Maurice Mischler –**  
**Des courriels sécurisés pour les députés (17\_INT\_014\_02)**

***Rappel de l'intervention parlementaire***

*Suite à la réponse du Conseil d'État à l'interpellation « courriels des députés, sommes-nous en sécurité », il apparaît clairement que la solution actuelle, (c'est-à-dire l'utilisation de messagerie privée par les députés) n'est plus d'actualité tant par l'aspect sécuritaire que par l'aspect fonctionnel. De plus, les utilisateurs de la messagerie « gmail » ont été priés dernièrement de changer de messagerie, car celle-ci ne donnait plus les garanties de fiabilité minimale. Demain ce sera peut-être les messageries « bluewin » ou « citycable » qui seront touchées. Ainsi, et avec le soutien du bureau du Grand Conseil, j'ai l'honneur de déposer la détermination suivante :*

*« Le Grand Conseil souhaite qu'une messagerie, répondant aux critères de la cybersécurité, intégrée dans le système de l'administration, soit introduite comme outil de communication électronique des députés ».*

*L'introduction d'une telle messagerie impliquera un amendement technique au budget 2019 de l'État de Vaud.*

## Réponse du Conseil d'Etat

Dans sa réponse à l'interpellation « Maurice Mischler – Courriels des députés sommes-nous en sécurité ? », le Conseil d'Etat confirmait sa volonté de fournir un système de messagerie sécurisé pour les collaborateurs internes à l'administration cantonale. Dès 2018, une nouvelle solution de messagerie, Microsoft Exchange, a été déployée pour remplacer Lotus Notes (l'ancienne solution) pour tous les collaborateurs de l'administration cantonale.

Après le déploiement du Système d'information de l'exécutif et du législatif (SIEL), une dernière analyse sur la base des besoins des députés a permis d'identifier et de mettre en œuvre une solution, « Fortimail », pour la messagerie des députés. Elle a été mise en service en décembre 2019 et entièrement financée par la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI).

Cette solution, « Fortimail », est devenue la messagerie des députés et répond en tout point aux questions soulevées par les interpellants. Elle permet de pallier la problématique d'utilisation des adresses emails privées dans leur fonction de député. Ainsi les députés peuvent conserver et accéder à leurs mails privés avec leurs applications privées, disposent d'une messagerie de fonction et les échanges avec la messagerie de l'administration cantonale sont sécurisées. En 2021, ce sont près de 255'000 mails qui ont été échangés. A ce jour, les retours des députés reçus par la DGNSI sur cette nouvelle solution sont positifs.

Le Conseil d'Etat estime que le déploiement effectif de cette solution de messagerie couvre en tout point les besoins des députés. C'est une solution de messagerie intégrée, mise à disposition et gérée dans les locaux de l'administration cantonale, qui profitent de tous les dispositifs de sécurité, de l'infrastructure de filtrage hautement performante commune avec l'Etat.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 28 septembre 2022.

La présidente :

*C. Luisier Brodard*

Le chancelier :

*A. Buffat*